



Syndicat C.G.T des Territoriaux de la ville d'Istres

9 rue Ste Catherine – 13800 ISTRES
Tél : 04.42.55.52.23- 06.22.75.43.85
Courriel : cgistresterritoriaux@gmail.com



Cgt Territoriaux Istres

Projet de loi de transformation de la fonction publique :

Malgré un vote unanime des 9 organisations syndicales contre le projet de loi de la Fonction Publique, le gouvernement persiste à vouloir imposer cette loi de casse sociale, Il s'agit là d'une question de société avec un gouvernement qui veut brader nos services publics !

Ses objectifs :

- Abandons de missions, fermetures aggravant les inégalités.
- Privatisations, externalisations vers le privé pour laisser le champ libre aux entreprises privées lorsque l'intérêt financier y sera.

Sa stratégie :

- Couper les vivres des administrations publiques par tous les moyens (cela a entre autre commencé par la suppression de la taxe professionnelle et maintenant la taxe d'habitation).
- Réduire les champs d'interventions publics.
- Supprimer 120 000 fonctionnaires dont 70 000 agents territoriaux.
- Détruire le Statut des fonctionnaires.
- Discréditer la fonction publique et ses agents aux yeux de l'opinion publique et des usagers.

Cette stratégie s'appuie, dans toutes ses directions, sur la mise en concurrence des territoires et l'aggravation de l'inégalité territoriale incarnée dans les réformes territoriales.

Ce projet de loi vient s'inscrire dans ce « qu'ils » appellent le « CAP 2022 » avec plusieurs réformes régressives telles que celles concernant la petite enfance, l'enseignement, la loi de finances publiques, la SNCF, les retraites, etc....

En résumé, c'est un coup d'Etat contre notre modèle social, au profit de la rentabilité, signant la fin de la Fonction Publique.

Comment « dégager » rapidement les fonctionnaires et le service public !

Les 1, 2 et 3 avril notre syndicat a organisé des heures d'informations syndicales pour alerter les agents sur les dangers de ces réformes.

Lors de ces rencontres, le personnel présent avait proposé, comme première action, d'informer et de faire prendre conscience aux usagers ainsi qu'aux autres agents des dangers de cette loi pour nos services publics en distribuant des tracts.

La Commission Exécutive de l'Union Locale CGT d'Istres (instance composée de tous les syndicats de la ville publics/privés) s'est réunie après ces HIS et a traité du projet de loi de transformation de la fonction publique, d'une convergence possible avec le privé, les agents des autres fonctions publiques et du plan d'action qui pourrait être mis en place au niveau de la ville, **avec comme première étape :**

LA REUSSITE DE LA JOURNEE DE GREVE NATIONALE ET MANIFESTATIONS DU 9 MAI !

Conscients des enjeux de société qui sont posés, les représentants syndicaux CGT des entreprises du privé qui étaient présents étaient d'accord pour se joindre à ces actions.

Au regard de la gravité de la situation, il a été évoqué la nécessité de travailler avec les autres syndicats, à ce jour, hormis un syndicat d'enseignants, personne ne s'est manifesté.

Après le 9 mai, le syndicat prévoit de convoquer une assemblée générale de tous les agents pour organiser ce qui a été décidé.

Ce qu'ils veulent nous imposer



FIN DU STATUT DES FONCTIONNAIRES ET DE LA GARANTIE DE L'EMPLOI :

- Précarisation des agents de la fonction publique : la mesure principale consistant à recruter massivement des contractuels afin de disposer de personnels plus dociles par conformisme ou intérêt.
- Recrutement des DGS et DGA issus du privé : « chasseurs de têtes » qui contribueront à éradiquer les valeurs de la fonction publique, la déontologie (neutralité, égalité de traitement, indépendance...).
- Recrutement de contrats précaires soumis au code du travail (ou ce qu'il en reste après la loi El Khomri ou les ordonnances Macron).
- Instauration du salaire au mérite.
- Incitation au départ volontaire.
- Fin du principe d'égalité de traitement des citoyens par la disparition des fonctionnaires sous statuts.

SUPPRESSION D'ACQUIS SOCIAUX :

- **Augmentation du temps de travail** avec suppression des régimes dérogatoires pour les congés supplémentaires au-delà des 25 jours légaux (1607 h). Adieu la semaine d'hiver. **Obligation sera faite aux collectivités de délibérer avant mars 2021 !**
Il est à rappeler que le gouvernement Macron a pour projet de nous faire travailler gratuitement un jour férié de plus en guise de « solidarité ». La bonne blague ! La fin des 35 h est proche.

TRANSFERT DES COMPETENCES ET DES PERSONNELS VERS LE PRIVE, FIN DE LA GARANTIE DE L'EMPLOI :

- Multiplication des délégations de services publics vers le privé. **Les collectivités prises à la gorge avec les baisses des dotations budgétaires, n'auront pas le choix que de s'y soumettre.**
- Détachement d'office des personnels sur ces entreprises qui bénéficieront d'un CDI auprès de l'organisme privé. **Celui-ci pourra procéder à tout moment au licenciement du fonctionnaire.**
Sur notre collectivité, voici quelques exemples de délégations (crèches, cuisines de crèches, espaces verts, électricité...).

AFFAIBLISSEMENT DES INSTANCES PARITAIRES (CAP, CT) ET DISPARITION DES CHSCT :

- Fusion du Comité Technique et du CHSCT, comme dans le privé. Les dégradations des conditions de travail qui en découleront ne pourront plus être contestées.
- Réductions des prérogatives des CAP. Les avis seront supprimés sur l'avancement, les promotions internes, les mutations, les mobilités. Elles seront cantonnées à des questions de natures conflictuelles.
- Ces mesures contribueront également à affaiblir les syndicats de lutte, outils de défense des agents du service public.

REMISE EN CAUSE DU DROIT A LA FORMATION :

- Fin du droit à la formation garanti dans le statut.
- Unification de la formation des 3 versants de la fonction publique, sans tenir compte des spécificités de chacune et signant la fin du CNFPT à court terme.

Bien d'autres régressions nous attendent dans ces projets,

LA RIPOSTE DOIT ETRE A LA HAUTEUR DE CES ATTAQUES !

LE 9 MAI, APPEL A LA GREVE ET MANIFESTATIONS

MANIFESTATION MARSEILLE VIEUX PORT A 10 H 30

UN BUS AU DEPART D'ISTRES EST PREVU : Rdv à 8 h 45 devant l'arrêt des cars, en bas de la mairie

Celui qui se bat peut perdre, mais celui qui ne se bat pas a déjà perdu.